

Expert en stratégie et solutions blockchain

RNCP42193 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	313, 326
Formacode(s)	31004, 31067
Code(s) ROME	M1805
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/04/2026
Date d'échéance	30/04/2029

Certificateur(s)

CALTEA · SIRET : 93893471800017

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'Expert en stratégie et solutions blockchain conçoit, pilote et accompagne la mise en œuvre de technologies blockchain adaptées aux enjeux complexes des organisations. Il intervient à l'intersection de l'innovation technologique, de la stratégie d'entreprise et de la transformation organisationnelle. Son rôle est d'identifier les opportunités que présente la blockchain dans des contextes variés (finance, industrie, supply chain, services publics, santé, etc.) et d'en garantir l'intégration conforme, efficiente et responsable.

Doté d'une expertise approfondie dans l'analyse des environnements internes et externes, l'Expert blockchain commence par cartographier les écosystèmes, évaluer les contraintes réglementaires (RGPD, MiCA, LCB-FT...), identifier les frictions potentielles et analyser la faisabilité technico-économique des projets. Il est également chargé de recommander des orientations stratégiques cohérentes avec les objectifs de performance, de transformation numérique et de durabilité de l'organisation.

Sur le plan technique, il supervise ou coordonne le développement des composants blockchain, en veillant à leur robustesse, sécurité, interopérabilité et conformité. Il planifie le déploiement des solutions, conçoit les mécanismes de maintenance et de supervision, intègre des solutions d'intelligence artificielle si pertinent, et veille à l'optimisation continue de la performance et de la scalabilité des systèmes.

L'Expert en stratégie et solutions blockchain joue aussi un rôle clé dans la transformation stratégique et organisationnelle. Il structure la gouvernance des projets, orchestre la conduite du changement en accompagnant les parties prenantes, propose des actions d'appropriation et adapte les outils pour garantir l'accessibilité à tous, y compris aux personnes en situation de handicap. Enfin, il valorise les impacts obtenus, développe des stratégies de communication interne et externe autour de la blockchain, et contribue au rayonnement de l'organisation dans l'écosystème technologique.

Ce métier exige une double compétence : une maîtrise technique avancée des technologies blockchain et une vision stratégique des transformations numériques, avec une attention portée à l'éthique, la sécurité, la conformité, l'inclusion et la responsabilité sociétale.

La blockchain représente aujourd'hui une opportunité majeure pour les entreprises souhaitant améliorer la sécurité, la traçabilité, l'efficacité et l'innovation. Mais le manque de talents spécialisés, combiné à la difficulté de les détecter, freine l'adoption à grande échelle. Pour relever ce défi, certaines organisations misent sur la formation interne, la collaboration avec des écoles et centres de formation, ainsi que sur un recrutement international et hybride.

Le métier visé par la certification relève d'une activité émergente, directement liée à l'évolution rapide des technologies blockchain. Il requiert des professionnels disposant à la fois d'une expertise technique avancée et d'une

capacité stratégique de haut niveau, conformément aux attendus d'un niveau 7. L'expert doit en effet être en mesure de concevoir des orientations stratégiques adaptées aux enjeux d'innovation, de transformation et de sécurisation des organisations.

Apparue en 2008, la technologie blockchain a franchi un cap décisif dès 2018 en entrant dans une phase d'industrialisation. Si elle reste souvent associée dans l'imaginaire collectif aux cryptomonnaies, son potentiel dépasse largement ce seul usage. Aujourd'hui, elle est déployée dans de nombreux secteurs d'activité (finance, santé, logistique, énergie, industrie du luxe, etc.), et répond à des enjeux cruciaux de traçabilité, d'authenticité, de gestion des identités numériques et de sécurisation des données.

Le métier d'expert en stratégie et solutions blockchain s'inscrit ainsi dans une dynamique de structuration progressive de cette filière, avec un positionnement complémentaire et à plus forte responsabilité.

ACTIVITÉS VISÉES

Analyse de l'environnement interne et externe de l'organisation

Identification des opportunités et impacts de l'intégration de solutions blockchain par l'organisation

Définition des principes directeurs d'architecture des solutions blockchain de l'organisation

Évaluation de la faisabilité des solutions blockchain envisagées pour l'organisation

Préconisation d'orientations stratégiques en matière de blockchain

Développement technique des composants blockchain

Organisation du déploiement et de la continuité opérationnelle des solutions blockchain

Contrôle de la conformité fonctionnelle, réglementaire et technique des solutions blockchain

Optimisation de la performance, de l'évolutivité et de l'efficacité des solutions blockchain

Management des projets blockchain de l'organisation

Structuration de la stratégie de conduite du changement liée à l'intégration de la blockchain dans l'environnement de l'organisation

Communication stratégique dans le cadre des projets blockchain

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Réaliser une cartographie de l'écosystème interne et externe de l'organisation en lien avec le projet blockchain, notamment son écosystème financier, en identifiant les acteurs concernés, leurs rôles, responsabilités, dépendances et circuits de décision, ainsi que leurs exigences fonctionnelles et réglementaires, afin de disposer d'une vision claire des interactions et des zones d'impact potentielles du projet.

Identifier les contraintes organisationnelles et opérationnelles pouvant freiner l'intégration d'une solution blockchain, en analysant les processus métiers, les modes de gouvernance, les pratiques de gestion des données et les interactions entre entités, afin d'anticiper les points de friction, les résistances au changement et les besoins d'adaptation.

Analyser les contraintes techniques et technologiques propres à l'environnement de l'organisation, en évaluant l'architecture existante (SI, interopérabilité, cybersécurité...), les capacités d'intégration et les impacts potentiels sur les systèmes critiques, afin de déterminer les prérequis techniques associés à l'intégration d'une solution blockchain.

Identifier le cadre juridique, réglementaire et normatif applicable à l'organisation dans un contexte d'intégration de la blockchain, en tenant compte de son secteur d'activité, de sa localisation géographique et de ses obligations spécifiques (RGPD, MiCA, DSP2, LCB-FT, normes ISO...), afin d'anticiper les contraintes de conformité dès la phase de cadrage et ainsi prévenir les risques de blocage ou de réorientation juridique du projet.

Mettre en place une veille stratégique et technologique ciblée sur les technologies et usages de la blockchain, en s'appuyant sur des sources spécialisées (retours d'expérience sectoriels, consortiums d'innovation, publications d'experts...) afin d'identifier les tendances, opportunités et limites à prendre en compte dans le cadre du projet blockchain de l'organisation.

Évaluer les impacts potentiels de l'intégration d'une solution blockchain sur l'organisation, en analysant ses effets sur son modèle économique, sa chaîne de valeur, ses processus métiers, ses dynamiques de gouvernance et sa capacité d'innovation, afin de construire une vision stratégique des bénéfices et risques et permettre d'anticiper les adaptations nécessaires à l'environnement de travail, y compris pour les utilisateurs en situation de handicap.

Définir des cas d'usage pertinents de la blockchain selon le contexte spécifique de l'organisation (paiement, émission de jetons, finance décentralisée...), en s'appuyant sur une étude de leur valeur ajoutée, de leur impact environnemental, de leur conformité réglementaire et de leur alignement aux objectifs stratégiques et d'innovation, afin de soutenir les décisions d'orientation du projet blockchain de l'organisation.

Déterminer les niveaux de sécurité, de gouvernance des identités numériques, de confidentialité et de conformité à intégrer dans l'architecture d'une solution blockchain, en se référant aux préconisations de l'ANSSI et aux cadres

réglementaires sectoriels applicables, afin d'anticiper les contraintes critiques liées aux flux sensibles dans les études de faisabilité et d'éclairer les orientations architecturales.

Concevoir des scénarios d'architecture fonctionnelle et technique de solutions blockchain, en tenant compte des besoins métiers exprimés, des exigences d'accessibilité, d'inclusion et d'éco-responsabilité, des standards d'interopérabilité et des mécanismes de consensus, afin de proposer des solutions conformes aux bonnes pratiques techniques.

Évaluer la faisabilité technico-économique du projet de solution blockchain, en croisant les contraintes budgétaires, les besoins en ressources, les capacités techniques internes, les contraintes environnementales et les obligations réglementaires, afin de statuer sur la viabilité et l'opportunité représentée par le projet.

Évaluer la compatibilité des solutions blockchain envisagées avec les engagements RSE de l'organisation, en s'appuyant sur des indicateurs environnementaux (consommation énergétique, empreinte carbone des mécanismes de consensus...), sociaux (accessibilité numérique, prise en compte des utilisateurs en situation de handicap...), et de gouvernance (traçabilité, transparence, éthique des algorithmes...), afin de s'assurer de la cohérence avec la stratégie de responsabilité de l'organisation.

Formuler des recommandations stratégiques sur les technologies blockchain et les modèles d'intégration à privilégier, notamment dans les domaines à fort enjeu financier (transferts de valeur, désintermédiation, transparence comptable, émission d'actifs numériques...), en s'appuyant sur les résultats des analyses effectuées et les opportunités d'innovation ou de différenciation identifiées, afin d'orienter la prise de décision de l'organisation vers des solutions à impact/valeur ajoutée.

Evaluer les ressources nécessaires à l'intégration de la blockchain dans l'organisation, en tenant compte des impacts sur les infrastructures existantes, des besoins en évolution des systèmes, des contraintes notamment réglementaires et des objectifs de durabilité, afin d'éclairer les choix stratégiques de déploiement et de transformation.

Déterminer les technologies, bibliothèques et environnements de développement à utiliser dans la solution blockchain, en tenant compte de leur impact sur la maintenabilité, la consommation énergétique (algorithmes, infrastructures...) et la sécurité des composants, afin de soutenir une stratégie de développement responsable et optimisée.

Piloter le développement des composants d'une solution blockchain à usage financier ou non, en s'appuyant sur les standards de codage, d'interopérabilité, de qualité logicielle et d'accessibilité numérique, et en intégrant les spécificités liées aux transactions de paiement, à la tokenisation d'actifs ou aux services de finance décentralisée (DeFi), afin de garantir leur robustesse, leur évolutivité et l'accès aux utilisateurs en situation de handicap.

Intégrer des solutions technologiques tierces et des composants externes dans l'architecture d'une solution blockchain, après vérification de leur compatibilité technique, leur interopérabilité, leur conformité aux standards de sécurité et de performance, ainsi que leur impact sur la gouvernance des données, afin de construire un écosystème fiable évolutif et conforme aux exigences de l'organisation.

Contrôler l'intégration effective des exigences de cybersécurité dans les développements blockchain, en s'appuyant sur les recommandations de l'ANSSI, les politiques internes et les bonnes pratiques (chiffrement, gestion des identités...) et en évaluant la robustesse des composants techniques face aux menaces identifiées, afin d'anticiper les vulnérabilités, réduire les risques d'exploitation et garantir la résilience et la conformité sécuritaire du système dans son environnement cible.

Mettre en œuvre le dispositif de déploiement technique d'une solution blockchain dans l'environnement de l'organisation, y compris pour des usages financiers (gestion de portefeuilles numériques, jetons d'actifs, plateformes de paiement...), en planifiant et coordonnant les phases d'intégration aux systèmes de gestion financière/de sécurité et de mise en production, afin de garantir une transition technique fluide et sécurisée.

Elaborer un dispositif de maintenance en conditions opérationnelles d'une solution blockchain, en définissant les démarches/procédures associées (supervision technique, alertes, mises à jour de sécurité, documentation évolutive, assistance utilisateurs...), en tenant compte des exigences d'accessibilité, de conformité réglementaire et de la politique RSE de l'organisation, afin d'assurer la continuité, la sécurité et la durabilité de la solution dans son environnement.

Définir les procédures de gestion des incidents et de continuité de service d'une solution blockchain, en identifiant les points de défaillance critiques, en définissant les scénarios de réponse, les ressources mobilisables et les outils de traçabilité, afin de garantir une réactivité effective face aux événements techniques ou de sécurité.

Élaborer un dispositif de conformité continue pour une solution blockchain, en s'appuyant sur les cadres juridiques, réglementaires et techniques applicables, notamment dans les usages financiers (RGPD, MiCA, LCB-FT...), en intégrant les exigences de traçabilité, d'identification, de sécurisation des flux, ainsi que les engagements RSE et les normes d'accessibilité, afin de permettre d'être réactif face aux évolutions du cadre normatif, du secteur et des

usages.

Piloter la mise en œuvre des dispositifs de tests et d'audits fonctionnels, techniques et d'usage d'une solution blockchain, en s'appuyant sur des scénarios couvrant les fonctionnalités critiques, les performances, les exigences de sécurité, d'accessibilité de durabilité et de conformité réglementaire, afin de valider la robustesse, l'utilisabilité et la fiabilité globale de la solution dans son environnement, à chaque étape de son cycle de vie.

Implémenter des modules d'intelligence artificielle au sein d'une solution blockchain, selon les cas d'usage pertinents (automatisation, traitement prédictif, sécurité, gouvernance...), en sélectionnant des algorithmes compatibles avec l'environnement technique et en tenant compte de leur impact environnemental, afin de renforcer l'efficacité, l'autonomie et l'adaptabilité de la solution.

Mettre en place un système de monitoring (surveillance) continu de la solution blockchain, en y intégrant des outils automatisés d'analyse comportementale et de détection d'anomalies, afin d'anticiper les menaces et défaillances, d'alerter sur les dérives et de maintenir un niveau de service optimal en conditions réelles.

Mettre en œuvre un plan de gestion des risques de la solution blockchain, en appliquant la stratégie de sécurisation définie et les dispositifs techniques et organisationnels selon les menaces et risques identifiés, afin de renforcer la résilience de la solution et de préserver la confiance des utilisateurs.

Analyser la performance et la scalabilité d'une solution blockchain, en exploitant les données issues des tests, de la supervision en temps réel et des retours d'usage, afin de repérer les inefficacités et limitations techniques et mettre en œuvre des ajustements ciblés (Layer 2, sharding, révision des protocoles, paramétrage de la consommation...).

Définir la gouvernance des projets blockchain de l'organisation, en structurant les rôles, niveaux de responsabilité, circuits de validation et règles de décision entre les parties prenantes, afin de garantir un cadre de pilotage clair, opérationnel et aligné sur les objectifs stratégiques de l'organisation.

Définir la planification stratégique des projets de solution blockchain, en justifiant les choix de ressources humaines, techniques/technologiques et budgétaires au regard des objectifs business, des priorités organisationnelles, des contraintes réglementaires et des exigences de durabilité de l'organisation, afin d'en permettre la mise en œuvre, en alignement avec les enjeux de transformation de l'organisation.

Mettre en œuvre un dispositif de gestion des projets blockchain adapté à l'environnement interne de l'entreprise et à ses enjeux, notamment en matière de RPS, en choisissant les méthodes (agile, hybride ...), les outils de pilotage et les livrables nécessaires à leur réalisation afin de permettre la coordination des phases du projet et l'atteinte des objectifs définis.

Faciliter la coopération entre les parties prenantes stratégiques et opérationnelles dans les projets blockchain, en structurant les circuits d'information et en mobilisant des outils collaboratifs adaptés (espaces partagés, plateformes de coordination, tableaux de bord...) accessibles aux personnes en situation de handicap, afin de garantir une dynamique collective fluide, coordonnée et alignée sur les objectifs de transformation de l'organisation.

Animer la dynamique collective entre les parties prenantes impliquées dans les projets blockchain de l'organisation, en organisant des rituels participatifs (ateliers, revues, partages de retours d'usage) et en favorisant les échanges interservices, afin de maintenir l'engagement dans les projets et favoriser l'intelligence collective.

Élaborer une stratégie de conduite du changement liée à l'intégration d'une solution blockchain, en identifiant les impacts sur les processus, les rôles et les pratiques et en anticipant les résistances individuelles et collectives, y compris liées à l'accessibilité, à la santé-sécurité (RPS notamment) et à la complexité technologique, afin de définir les leviers d'adhésion à mobiliser et les étapes clés d'accompagnement.

Mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement adaptés au profil des utilisateurs d'une solution blockchain, en mobilisant des actions et formats différenciés selon les fonctions, les niveaux d'aisance technologique et les besoins spécifiques, notamment en cas de situation de handicap (actions de sensibilisation/formation, outils de support, relais internes...), afin de garantir une appropriation progressive des nouveaux usages dans l'environnement de travail.

Définir une stratégie de communication autour de la transformation portée par la blockchain, en intégrant les enjeux financiers associés (fiabilisation des transactions, transparence des flux, réduction des coûts d'intermédiation...) et en adaptant les messages aux différents publics (métiers, partenaires, décideurs, partenaires...) et en vulgarisant les concepts techniques selon les besoins, afin de renforcer la compréhension des parties prenantes et leur adhésion aux projets.

Valoriser les résultats et les impacts de la solution blockchain auprès des parties prenantes internes et externes, en partageant les bénéfices observés et en produisant les livrables associés, afin de renforcer la dynamique de transformation et la culture de l'innovation blockchain dans l'organisation.

Renforcer le positionnement stratégique de l'organisation dans l'écosystème blockchain, en contribuant à des réseaux professionnels, à des événements spécialisés, à des publications ou groupes d'expertise, afin d'attirer des partenaires et soutenir l'image d'innovation de l'entreprise.

Blocs de compétences

RNCP42193BC01 — Définir des solutions blockchain en réponse aux problématiques complexes et aux enjeux d'innovation des organisations

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser une cartographie de l'écosystème interne et externe de l'organisation en lien avec le projet blockchain, notamment son écosystème financier, en identifiant les acteurs concernés, leurs rôles, responsabilités, dépendances et circuits de décision, ainsi que leurs exigences fonctionnelles et réglementaires, afin de disposer d'une vision claire des interactions et des zones d'impact potentielles du projet.

Identifier les contraintes organisationnelles et opérationnelles pouvant freiner l'intégration d'une solution blockchain, en analysant les processus métiers, les modes de gouvernance, les pratiques de gestion des données et les interactions entre entités, afin d'anticiper les points de friction, les résistances au changement et les besoins d'adaptation.

Analyser les contraintes techniques et technologiques propres à l'environnement de l'organisation, en évaluant l'architecture existante (SI, interopérabilité, cybersécurité...), les capacités d'intégration et les impacts potentiels sur les systèmes critiques, afin de déterminer les prérequis techniques associés à l'intégration d'une solution blockchain.

Identifier le cadre juridique, réglementaire et normatif applicable à l'organisation dans un contexte d'intégration de la blockchain, en tenant compte de son secteur d'activité, de sa localisation géographique et de ses obligations spécifiques (RGPD, MiCA, DSP2, LCB-FT, normes ISO...), afin d'anticiper les contraintes de conformité dès la phase de cadrage et ainsi prévenir les risques de blocage ou de réorientation juridique du projet.

Mettre en place une veille stratégique et technologique ciblée sur les technologies et usages de la blockchain, en s'appuyant sur des sources spécialisées (retours d'expérience sectorielles, consortiums d'innovation, publications d'experts...) afin d'identifier les tendances, opportunités et limites à prendre en compte dans le cadre du projet blockchain de l'organisation.

Évaluer les impacts potentiels de l'intégration d'une solution blockchain sur l'organisation, en analysant ses effets sur son modèle économique, sa chaîne de valeur, ses processus métiers, ses dynamiques de gouvernance et sa capacité d'innovation, afin de construire une vision stratégique des bénéfices et risques et permettre d'anticiper les adaptations nécessaires à l'environnement de travail, y compris pour les utilisateurs en situation de handicap.

Définir des cas d'utilisation pertinents de la blockchain selon le contexte spécifique de l'organisation (paiement, émission de jetons, finance décentralisée...), en s'appuyant sur une étude de leur valeur ajoutée, de leur impact environnemental, de leur conformité réglementaire et de leur alignement aux objectifs stratégiques et d'innovation, afin de soutenir les décisions d'orientation du projet blockchain de l'organisation.

Déterminer les niveaux de sécurité, de gouvernance des identités numériques, de confidentialité et de conformité à intégrer dans l'architecture d'une solution blockchain, en se référant aux préconisations de l'ANSSI et aux cadres réglementaires sectoriels applicables, afin d'anticiper les contraintes critiques liées aux flux sensibles dans les études de faisabilité et d'éclairer les orientations architecturales.

Concevoir des scénarios d'architecture fonctionnelle et technique de solutions blockchain, en tenant compte des besoins métiers exprimés, des exigences d'accessibilité, d'inclusion et d'éco-responsabilité, des normes d'interopérabilité et des mécanismes de consensus, afin de proposer des solutions conformes aux bonnes pratiques techniques.

Évaluer la faisabilité technico-économique du projet de solution blockchain, en croisant les contraintes budgétaires, les besoins en ressources, les capacités techniques internes, les contraintes environnementales et les obligations réglementaires, afin de statuer sur la viabilité et l'opportunité représentée par le projet.

Évaluer la compatibilité des solutions blockchain envisagées avec les engagements RSE de l'organisation, en s'appuyant sur des indicateurs environnementaux (consommation énergétique, empreinte carbone des mécanismes de consensus...), sociaux (accessibilité numérique, prise en compte des utilisateurs en situation de handicap...), et de gouvernance (traçabilité, transparence, éthique des algorithmes...), afin de s'assurer de la cohérence avec la stratégie de responsabilité de l'organisation.

Formuler des recommandations stratégiques sur les technologies blockchain et les modèles d'intégration à privilégier, notamment dans les domaines à fort enjeu financier (transferts de valeur, désintermédiation, comptabilité, émission d'actifs numériques...), en s'appuyant sur les résultats des analyses effectuées et les opportunités d'innovation ou de différenciation identifiées, afin d'orienter la prise de décision de l'organisation vers des solutions à impact/valeur ajoutée.

Évaluer les ressources nécessaires à l'intégration de la blockchain dans l'organisation, en tenant compte des impacts sur les infrastructures existantes, des besoins en évolution des systèmes, des contraintes notamment réglementaires

et des objectifs de durabilité, afin d'éclairer les choix stratégiques de déploiement et de transformation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle portant sur la définition d'une solution blockchain en réponse aux problématiques complexes et enjeux d'innovation d'une organisation donnant lieu à la production d'un rapport écrit et à une soutenance orale.

RNCP42193BC02 — Piloter le déploiement de solutions blockchain en environnement complexe

LISTE DE COMPÉTENCES

Déterminer les technologies, bibliothèques et environnements de développement à utiliser dans la solution blockchain, en tenant compte de leur impact sur la maintenabilité, la consommation énergétique (algorithmes, infrastructures...) et la sécurité des composants, afin de soutenir une stratégie de développement responsable et optimisée.

Piloter le développement des composants d'une solution blockchain à usage financier ou non, en s'appuyant sur les standards de codage, d'interopérabilité, de qualité logicielle et d'accessibilité numérique, et en intégrant les spécificités liées aux transactions de paiement, à la tokenisation d'actifs ou aux services de finance décentralisée (DeFi), afin de garantir leur robustesse, leur évolutivité et l'accès aux utilisateurs en situation de handicap.

Intégrer des solutions technologiques tierces et des composants externes dans l'architecture d'une solution blockchain, après vérification de leur compatibilité technique, de leur interopérabilité, de leur conformité aux normes de sécurité et de performance, ainsi que de leur impact sur la gouvernance des données, afin de construire un écosystème fiable évolutif et conforme aux exigences de l'organisation.

Contrôler l'intégration efficace des exigences de cybersécurité dans les développements blockchain, en s'appuyant sur les recommandations de l'ANSSI, les politiques internes et les bonnes pratiques (chiffrement, gestion des identités...) et en évaluant la robustesse des composants techniques face aux menaces identifiées, afin d'anticiper les vulnérabilités, réduire les risques d'exploitation et garantir la résilience et la conformité sécuritaire du système dans son environnement cible.

Mettre en œuvre le dispositif de déploiement technique d'une solution blockchain dans l'environnement de l'organisation, y compris pour des usages financiers (gestion de portefeuilles numériques, jetons d'actifs, plateformes de paiement...), en planifiant et coordonnant les phases d'intégration aux systèmes de gestion financière/de sécurité et de mise en production, afin de garantir une transition technique fluide et sécurisée.

Elaborer un dispositif de maintenance en conditions opérationnelles d'une solution blockchain, en définissant les démarches/procédures associées (supervision technique, alertes, mises à jour de sécurité, documentation évolutive, assistance utilisateurs...), en tenant compte des exigences d'accessibilité, de conformité réglementaire et de la politique RSE de l'organisation, afin d'assurer la continuité, la sécurité et la durabilité de la solution dans son environnement.

Définir les procédures de gestion des incidents et de continuité de service d'une solution blockchain, en identifiant les points de défaillance critiques, en définissant les scénarios de réponse, les ressources mobilisables et les outils de traçabilité, afin de garantir une réactivité efficace face aux événements techniques ou de sécurité.

Élaborer un dispositif de conformité continue pour une solution blockchain, en s'appuyant sur les cadres juridiques, réglementaires et techniques applicables, notamment dans les usages financiers (RGPD, MiCA, LCB-FT...), en intégrant les exigences de traçabilité, d'identification, de sécurisation des flux, ainsi que les engagements RSE et les normes d'accessibilité, afin de permettre d'être réactif face aux évolutions du cadre normatif, du secteur et des usages.

Piloter la mise en œuvre des dispositifs de tests et d'audits fonctionnels, techniques et d'usage d'une solution blockchain, en s'appuyant sur des scénarios comprenant les fonctionnalités critiques, les performances, les exigences de sécurité, d'accessibilité de durabilité et de conformité réglementaire, afin de valider la robustesse, l'utilisabilité et la fiabilité globale de la solution dans son environnement, à chaque étape de son cycle de vie.

Implémenter des modules d'intelligence artificielle au sein d'une solution blockchain, selon les cas d'usage pertinents (automatisation, traitement prédictif, sécurité, gouvernance...), en sélectionnant des algorithmes compatibles avec l'environnement technique et en tenant compte de leur impact environnemental, afin de renforcer l'efficacité, l'autonomie et l'adaptabilité de la solution.

Mettre en place un système de surveillance (surveillance) continue de la solution blockchain, en y intégrant des outils automatisés d'analyse comportementale et de détection d'anomalies, afin d'anticiper les menaces et défaillances, d'alerter sur les dérives et de maintenir un niveau de service optimal en conditions réelles.

Mettre en œuvre un plan de gestion des risques de la solution blockchain, en appliquant la stratégie de sécurisation définie et les dispositifs techniques et organisationnels selon les menaces et risques identifiés, afin de renforcer la

résilience de la solution et de préserver la confiance des utilisateurs.

Analyser la performance et la scalabilité d'une solution blockchain, en exploitant les données issues des tests, de la supervision en temps réel et des retours d'usage, afin de repérer les inefficacités et limitations techniques et mettre en œuvre des ajustements ciblés (Layer 2, sharding, révision des protocoles, paramétrage de la consommation...).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle portant sur le pilotage du déploiement de solutions blockchain dans l'environnement complexe d'une organisation donnant lieu à la production d'un rapport écrit et à une soutenance orale.

RNCP42193BC03 — Accompagner la transformation stratégique et organisationnelle associée au déploiement de projets blockchain

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir la gouvernance des projets blockchain de l'organisation, en structurant les rôles, niveaux de responsabilité, circuits de validation et règles de décision entre les parties réalisées, afin de garantir un cadre de pilotage clair, opérationnel et aligné sur les objectifs stratégiques de l'organisation.

Définir la planification des projets de solution blockchain, en justifiant les choix de ressources humaines, techniques/technologiques et budgétaires au regard des objectifs business, des priorités organisationnelles, des contraintes réglementaires et des exigences de durabilité de l'organisation, afin d'en permettre la mise en œuvre, en alignement avec les enjeux de transformation de l'organisation.

Mettre en œuvre un dispositif de gestion des projets blockchain adapté à l'environnement interne de l'entreprise et à ses enjeux, notamment en matière de RPS, en présentant les méthodes (agile, hybride...), les outils de pilotage et les livrables nécessaires à leur réalisation afin de permettre la coordination des phases du projet et l'atteinte des objectifs définis.

Faciliter la coopération entre les parties prenantes stratégiques et opérationnelles dans les projets blockchain, en structurant les circuits d'information et en mobilisant des outils collaboratifs adaptés (espaces partagés, plateformes de coordination, tableaux de bord...) accessibles aux personnes en situation de handicap, afin de garantir une dynamique collective fluide, coordonnée et alignée sur les objectifs de transformation de l'organisation.

Animer la dynamique collective entre les parties impliquées dans les projets blockchain de l'organisation, en organisant des rituels participatifs (ateliers, revues, partages de retours d'usage) et en favorisant les échanges interservices, afin de maintenir l'engagement dans les projets et favoriser l'intelligence collective.

Élaborer une stratégie de conduite du changement à l'intégration d'une solution blockchain, en identifiant les impacts sur les processus, les rôles et les pratiques et en anticipant les résistances individuelles et collectives, y compris liés à l'accessibilité, à la santé-sécurité (RPS notamment) et à la complexité technologique, afin de définir les leviers d'adhésion à mobilisateur et les étapes clés d'accompagnement.

Mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement adaptés au profil des utilisateurs d'une solution blockchain, en mobilisant des actions et formats différenciés selon les fonctions, les niveaux d'aisance technologique et les besoins spécifiques, notamment en cas de situation de handicap (actions de sensibilisation/formation, outils de support, relais internes...), afin de garantir une appropriation progressive des nouveaux usages dans l'environnement de travail.

Définir une stratégie de communication autour de la transformation portée par la blockchain, en intégrant les enjeux financiers associés (fiabilisation des transactions, transparence des flux, réduction des coûts d'intermédiation...) et en adaptant les messages aux différents publics (métiers, partenaires, décideurs, partenaires...) et en vulgarisant les concepts techniques selon les besoins, afin de renforcer la compréhension des parties prenantes et leur adhésion aux projets.

Valoriser les résultats et les impacts de la solution blockchain auprès des parties prenantes internes et externes, en partageant les bénéfices observés et en produisant les livrables associés, afin de renforcer la dynamique de transformation et la culture de l'innovation blockchain dans l'organisation.

Renforcer le positionnement stratégique de l'organisation dans l'écosystème blockchain, en contribuant à des réseaux professionnels, à des événements spécialisés, à des publications ou groupes d'expertise, afin d'attirer des partenaires et de soutenir l'image d'innovation de l'entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle portant sur l'accompagnement de la transformation stratégique et organisationnelle associée au déploiement du projet blockchain d'une organisation donnant lieu à la production d'un rapport écrit et à un jeu de rôles.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur numérique, informatique.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Appellations centrées sur la stratégie et l'expertise métier.

- Consultant en transformation blockchain
- Conseiller stratégique blockchain
- Architecte stratégique blockchain
- Manager des projets blockchain

Appellations orientées conseil et transformation

- Consultant blockchain et innovation numérique
- Expert en transformation digitale via la blockchain
- Consultant en technologies décentralisées
- Consultant Web3 et blockchain

Appellations spécialisées selon les secteurs d'application

- Expert blockchain pour la finance (DeFi, crypto-actifs)
- Consultant blockchain supply chain
- Expert blockchain et traçabilité
- Spécialiste blockchain et propriété intellectuelle (NFT, tokenisation...)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 864 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (41 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	27 458
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	1 %
Familles professionnelles (FAP)	M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être titulaire d'un diplôme de niveau 6 ou équivalent dans le domaine du numérique (informatique, systèmes d'information, développement, gestion de projet digital, etc.). Un entretien d'admission est effectué pour chaque

candidat, à la suite de cet entretien des tests techniques de positionnement pourront être faits.
Toute candidature de candidats ayant un niveau inférieur à celui requis pourront être étudiées, dans ce cas des tests techniques plus poussés seront imposés.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

La délivrance de la certification est conditionnée par :

- La validation de l'ensemble des blocs de compétences constitutifs du référentiel ;
- Le respect des exigences d'expérience professionnelle : stage de 6 mois sur les deux ans de formation, ou contrat en alternance (apprentissage ou professionnalisation) ou mission professionnelle validée par l'organisme certificateur.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

2 personnes sont désignées pour représenter le jury : Un représentant de l'organisme certificateur Caltea et un professionnel extérieur à Caltea dont la qualité est en lien avec la certification visée. Le professionnel occupe la fonction de Président du Jury.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Selon l'article D. 6412-6 du Code du travail, le jury :

- Est composé d'au moins deux membres ;
- Comprend obligatoirement au moins une personne qualifiée au titre de la certification visée ;
- Est désigné par l'organisme certificateur selon les règles spécifiques à chaque certification ;
- Est présidé par un président de jury ayant voix prépondérante en cas de partage égal des voix ;
- Assure une représentation équilibrée femmes/hommes ;
- Respecte les principes d'impartialité ;
- Aucun membre ne doit avoir accompagné le candidat dans sa démarche VAE ;
- Aucun membre ne doit entretenir ou avoir entretenu de relation professionnelle ou personnelle avec le candidat.

Base légale

Date de décision	30/04/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/04/2029
Date de dernière délivrance possible	30/04/2033

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42193/>